

## Port du masque à l'hôpital : découvrez les nouvelles consignes

Publié le 19/10/2023 - Mis à jour le 20/10/2023

### » PORT DU MASQUE À L'HÔPITAL »



Au regard du passage de la région Île-de-France en phase d'épidémie de bronchiolite et de la circulation active du SARS-CoV-2, **un masque chirurgical doit être porté par toutes les personnes (professionnels, patients et visiteurs) dès l'entrée dans les espaces dans lesquels circulent des patients.** Ceci, pendant la seule durée de la période épidémique.

Un masque chirurgical doit être porté dès l'entrée dans les espaces dans lesquels circulent des patients pour :

- tout professionnel, quel que soit le secteur (hospitalisation conventionnelle, consultation, hôpital de jour).
- les patients :
  - hospitalisés, quand ils sortent de leur chambre,
  - ambulatoires, dans les salles d'attente et lorsqu'ils circulent dans l'hôpital,
- les intervenants au contact des patients (y compris ambulanciers, bénévoles), les visiteurs âgés de plus de 6 ans et accompagnants.

Pour rappel : tout professionnel qui a des symptômes d'infection respiratoire, même minimes comme un rhume, doit porter le masque en permanence, y compris dans les endroits collectifs et respecter une distanciation physique dès que le masque ne peut être porté (ex, repas).